

MAIRIE DE DORTAN



01 590

☎ : 04/74/77/71/26

📠 : 04/74/75/81/10

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE

Dans le cadre des activités de la restauration scolaire, de l'étude et de la garderie périscolaire, au cours de l'année, il est possible que les animateurs effectuent des sorties à pied dans la commune de Dortan avec votre enfant.

Afin que votre enfant puisse participer à ces sorties, veuillez remplir le coupon ci-dessous et le retourner à la mairie de Dortan.

Je soussigné(e)

parent - tuteur (rayer la/les mention(s) inutile(s))

de l'enfant :

né(e) le :

- Autorise mon enfant à participer aux sorties extérieures
- N'autorise pas mon enfant à participer aux sorties extérieures

Date :

Signature(s)

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par la Mairie de DORTAN. Ces données sont exclusivement destinées aux services internes et ne sont pas conservées au-delà des délais réglementaires en vigueur.

Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition, de retrait de votre consentement et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant à la Mairie de DORTAN par courrier ou par courriel à finances@mairie-dortan.fr et ce, en justifiant de votre identité.

Pour plus d'informations sur la gestion de vos données, notre Politique de Confidentialité est disponible sur simple demande